Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 73 (1976)
Heft: 5

Rubrik: Tribune libre

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TRIBUNE LIBRE

PARTICIPER

Il y a quelques jours le peuple suisse, c'est-à-dire vous et moi, étions appelés à donner notre avis sur l'initiative de l'Union syndicale suisse et le contre-projet du Conseil fédéral. Librement vous avez donné votre opinion et le résultat vous en est connu.

Mon propos n'est pas de faire de la politique, surtout pas dans ce journal, mais plutôt de dialoguer sur la « participation ». « Ce n'est pas de gagner qui est important mais c'est de participer » a dit le baron Pierre de Coubertin, le rénovateur des Jeux olympiques. Le dictionnaire Larousse donne la définition suivante de la participation : « Lien entre les êtres ou les choses fondé sur une affinité sentimentale et primitive, unissant les membres d'une même communauté ou certains objets privilégiés. »

En cette année du centenaire de la SAR il est bon de rappeler que quelques apiculteurs progressistes n'ont pas craint, en 1876, de se consulter et de participer ensemble à la création d'une société qui devait être un lien entre des êtres dotés d'une affinité sentimentale et d'une passion commune pour les abeilles. Leur exemple ne resta pas vain, car peu à peu l'on se rendit compte de l'utilité et de l'impérieuse nécessité de se trouver pour mettre en commun le résultat de ses expériences, examiner et critiquer objectivement les nouveautés et enfin trouver de nouvelles amitiés.

Petit à petit des sections se sont créées, groupant des adhérents d'une même région, dans le souci commune de mieux faire connaître le rôle de l'abeille dans les rapports économiques, écologiques et agricoles. Par l'activité diligente et dévouée de dirigeants altruistes, ces sociétés apicoles groupèrent toujours plus de membres, renforçant ainsi notre audience auprès des organes responsables de la gestion du territoire.

Pour un développement harmonieux et efficace de nos ruchers, la Société romande des apiculteurs est efficacement intervenue auprès des instances fédérales pour la création d'une section apicole à la Station fédérale de recherches agricoles (Liebefeld). Des cours de formation et de perfectionnement furent organisés pour le plus grand bien de notre apiculture. Nul ne peut contester l'utilité d'une adhésion sans réserve à tout ce qui peut promouvoir la science apicole et à faire connaître le rôle utile de nos abeilles dans le circuit économique.

La participation de **tous** les apiculteurs devrait être effective. Cependant, combien se contentent d'observer, de rester à l'écart, de profiter indûment des contributions d'autrui, de critiquer, ce qui est très facile lorsque l'on ne fait rien, qu'on ne participe pas, laissant à d'autres le soin de se « mouiller ».

Nous désirons tous que notre apiculture se maintienne et se développe, défende les positions acquises, si possible les améliore, il est donc important que tous ceux qui vraiment sont des apiculteurs et non simplement des possesseurs d'abeilles, participent à l'œuvre commune et apportent par leur présence, leur soutien financier (qui est minime en regard des avantages que l'adhésion à la fédération leur procure), leurs encouragements à tous ceux qui, bénévolement, se dévouent pour la cause commune.

Il est très important que les membres se rendent compte qu'acquitter ponctuellement leur contribution financière est une excellente chose, mais aussi qu'il interviennent efficacement auprès des récalcitrants, des indifférents pour leur faire saisir l'utilité d'une association forte, seule capable de représenter et défendre nos intérêts.

La participation aux affaires publiques et politiques est un droit que nous acquérons à notre majorité. Utilisons-le sans réserve et faisons en sorte que la participation soit également active et bénéfique dans nos milieux apicoles. Seule l'union donne la force.

Doudin.

QUESTION - CONCOURS - DEVINETTE

Il ne pèse que 141,7 grammes pour 160 km, soit 0,88 gramme pour 1 km. Son diamètre extérieur est de 0,0127 mm alors que le cheveu humain a 0,0508 mm à 0,0762 mm.

Il s'agit bien entendu d'un problème relatif à l'apiculture. A la première personne qui m'adressera par écrit, sous enveloppe fermée, la réponse à ce problème, j'offre un abonnement gratuit au « Journal Suisse d'Apiculture » pour l'année 1976. Cette réponse doit comporter les trois éléments suivants :

a) de quoi s'agit-il ?

b) de quoi se compose-t-il ? (matière) ;

c) à quoi sert-il ? (deux choses : lesquelles ?).

Le rédacteur.

A vendre en bloc ou en 3 lots.

33 ruches peuplées, pastorales DT, pouvant éventuellement rester sur place.
Ruches DT vides, pastorales et ordinaires.
Cadres DT bâtis à neuf.
6 ruches Layens vides.
Poutrelles en ciment 2,50 m^1 et 3 m^2.
Poutrelles en fer 5 m^1.
Bases en ciment.

S'adresser à A. Coindet, 1261 Marchissy (VD).

Dès le 25 mai : **A vendre reines caucasiennes 1976,** marquées, fécondées au rucher. Prix : Fr. 30.—, cage, laisser-passer et port compris.

S'adresser à Robert Praz, apiculteur, av. Maurice-Troillet 83, 1950 Sion. Tél. (027) 22 48 19.